CONSTITUTION

KAPPA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 rue d'Alsace
68460 LUTTERBACH

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LUTTERBACH du 20 août 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : KAPPA
Siège : 9 rue d'Alsace, 68460 LUTTERBACH
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quelque soient leur objet social et leur activité ; la gestion des titres de participation ; la participation ; la réalisation de toutes prestations administratives, financières, commerciales, comptables, de gestion et de direction, tant pour elle-même que pour toutes sociétés au sein de laquelle elle détiendra, directement ou indirectement, une participation.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Kaïs SEGHIR, demeurant 9 rue d'Alsace, 68460 LUTTERBACH
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

POUR AVIS
Le Président

SCI LES 5D

Société civile immobilière
au capital de 303.- euros
Siège social : 14 rue du Cimetière
68550 SAINT-AMARIN

Par acte SSP en date du 12/09/2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée SCI LES 5D répondant aux caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière.
Siège : 14 rue du Cimetière–68550 SAINT-AMARIN.
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, ou le support d'opérations patrimoniales familiales. Et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Agrément :
1. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des ascendants ou descendants du cédant.
2. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Durée: 99 ans.
Capital : 303.-euros.
Co-Gérant: Monsieur Christophe DAUDIGNAC, demeurant 14 rue du Cimetière–68550 SAINT-AMARIN.
Co-Gérante : Madame Elodie DAUDIGNAC, demeurant 14 rue du Cimetière–68550 SAINT-AMARIN.
La société sera immatriculée au R.C.S. de MULHOUSE.

Pour Avis
Les Co-gérants.

GROUPE JLM

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FISLIS du 10 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : GROUPE JLM
Siège : 54 rue de l'Eglise, 68480 FISLIS
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : La prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés et affaires, sous quelque forme que ce soit, notamment par souscription, acquisition ou échange de droits sociaux, apports, créations de sociétés. La souscription et l'acquisition de titres de participation et de filiales à activités diversifiées, en vue de leur gestion. L'acquisition et la gestion de tous immeubles, directement ou indirectement par création ou acquisition de toutes sociétés à prépondérance immobilière. L'assistance à ses filiales, comme à toute autre société ou entreprise en matière de gestion technique, financière, commerciale, management, informatique, documentaire et administrative. Toute opérations de trésorerie avec les sociétés ayant avec elle directement ou indirectement des liens de capital conférant à l'une des entreprises liées un pouvoir de contrôle effectif sur les autres, et notamment l'octroi de prêts, d'avances en compte courants, de garanties, etc… Et d'une manière générale la réalisation de tous actes, sous quelques formes que ce soit, effectués dans le cadre de la gestion, de la pérennité et de l'augmentation de ce patrimoine.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : M. Jean-Louis Henri MONA, demeurant 54 rue de l'Eglise, 68480 FISLIS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Mulhouse.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE
FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

TREVOR LYNCH COACHING

Selon acte sous seing privé, en date à RIQUEWIHR du 12.09.2024, la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée :
FORME : Société par Actions Simplifiée
DENOMINATION : TREVOR LYNCH COACHING
SIEGE SOCIAL : 1A Rue Hederich – 68340 RIQUEWIHR
OBJET : Toute prestation de conseil, de formation, de coaching et d'accompagnement notamment dans le domaine du management, et la préparation mentale ;
DUREE : 99 années
CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros
MODALITES DES DECISIONS COLLECTIVES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour précédant la décision collective.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
ADMINISTRATION DE LA SOCIETE : Aux termes des statuts, a été nommé en qualité de premier Président, Monsieur Trevor LYNCH, demeurant 1A Rue Hederich – 68340 RIQUEWIHR.
IMMATRICULATION : au RCS de COLMAR

RENARD BLANC

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PFASTATT du 25/07/2024 il a été constitué une société civile dont les caractéristiques suivent :
Dénomination : RENARD BLANC
Forme : SCI
Siège : 45 rue de la Liberté – 68120 PFASTATT
Objet : La Société a pour objet :
- l'acquisition, la vente, la construction, l'administration et la gestion par location, meublé ou non, ou autrement de tous immeubles et bien immobiliers ;
- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de l'objet social ;
- l'octroi de toutes hypothèques et de garanties sur les actifs sociaux nécessaires à la réalisation de l'objet social ;
- et plus généralement, toute opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Capital social : 1.000 €
Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS
Gérants : la Société HOLDING GROUPE W, Société par action simplifiée au capital de 1.000 € ayant son siège social sis 8 rue des Vosges à RICHWILLER (68120) Immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le n° 952 347 334 ;
Cession de parts sociales : Toute cession des parts de la société, même entre associés, est soumise au respect du droit de préemption. Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, entre associés ou à d'autres personnes quel que soit le degré de parenté avec le cédant, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation : RCS de MULHOUSE

mh AVOCATS
SELARL d'Avocats
inscrite au Barreau de Mulhouse
57 rue Jacques Mugnier
68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 45 10 10

Ainsi qu'il résulte d'un acte sous seing privé en date à SAINT-LOUIS (68) du 06/09/2024 il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI FOCH
Capital social : 2 000 euros
Apports : 2 000 euros en numéraire
Siège social : 68300 SAINT-LOUIS, 2 rue du Printemps
Objet social : acquisition de tous immeubles, biens et droits immobiliers et mobiliers, propriété, administration, gestion, exploitation des immeubles et/ou biens et droits immobiliers de la société, prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés à caractère industriel, artisanal ou commercial, financier ou immobilier, gestion de ses participations et de ses liquidités, cautionnement solidaire et/ou hypothécaire en garantie des engagements d'un associé ou d'un tiers, ce cautionnement devant toutefois être approuvé à l'unanimité des associés, vente de ces biens dans le cadre de la gestion du patrimoine social.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Gérant : Monsieur Orient FLORANGE, de nationalité française, né le 4 janvier 1994 à SAINT-LOUIS (Haut-Rhin), demeurant à 68680 KEMBS, 37 rue du Maréchal Foch,
Transmission des parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées au profit de tiers non associés qu'avec le consentement des associés statuant aux conditions de majorité extraordinaire.
Immatriculation : La présente société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
Pour avis et mention
La Gérance

ICARUS CONSEILS
EXPERTISE COMPTABLE

YALCIN PATRIMOINE

Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 8, rue des prés
68040 Ingersheim
RCS Colmar

Aux termes d'un acte sous seing privé à Colmar en date du 14/09/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Yalcin Patrimoine
Forme : Société par action simplifié
Objet : Activité des holdings
Siège social : 8, rue des prés 68040 Ingersheim
Capital : 1000 euros
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Président : M YALCIN Ulku, né le 22/03/1987 à AKDAGMADENI (Turquie), demeurant 2, rue Simone Veil 68040 INGERSHEIM.
Transmission des actions : Les cessions d'actions au profit de tiers ou d'associés sont soumises aux droites préemptions et à l'agrément de la collectivité des associés, statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, le cédant ne prenant pas part au vote. Les cessions d'actions détenues par l'associé unique sont libres.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Mention sera faite au RCS : Colmar

pour avis,
Le président

MIMA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9A Rue des Vosges
68110 ILLZACH

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Illzach du 5 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée. **Dénomination :** MIMA. **Siège** : 9A Rue des Vosges, 68110 ILLZACH. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. **Capital** : 1 000 euros. **Objet** : L'acquisition, la propriété, l'administration, la revente, l'exploitation par bail, location ou autrement, de biens et droits immobiliers et généralement toutes opérations civiles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à cet objet. **Agrément** : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président** : MS GESTION, SAS au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 2 Rue de Pfastatt, 68110 ILLZACH, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Mulhouse sous le numéro 834 999 591, représentée par Monsieur Martin SCHMITT, Président.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

POUR AVIS
Le Président

Notaire
Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER
& Hélène SIFFERT-KLUSKA
Notaires
76 Rue du 3ème Zouave
BP 76
68132 ALTKIRCH CEDEX
Tél. : 03.89.40.97.11

SCI GDP LEGACY

Aux termes d'un acte reçu le 11 septembre 2024 par Maître François BAEUMLIN, notaire au sein de la Société Civile Professionnelle "Catherine BAEUMLIN – ANDELFINGER et Hélène SIFFERT-KLUSKA, Notaires associés", titulaire d'un Office Notarial" à ALTKIRCH (Haut-Rhin), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI GDP Legacy
Forme : Société Civile Immobilière.
Capital social : DEUX CENT UN MILLE EUROS (201.000,00 €) divisé en 201.000 parts de 1,- Euro chacune. Ledit capital étant constitué par un apport immobilier de la nue-propriété des biens sis à HAGENTHAL LE HAUT (68220), 29 rue de Ferrette.
Siège social : HAGENTHAL LE HAUT (68220), 29 rue de Ferrette.
Objet social : La société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation, directement ou indirectement, par bail, location, sous-location, association, participation ou autrement d'immeubles de toute nature, et l'aliénation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux par voie de vente, échange ou apport en société.
Durée de la société et lieu de dépôt des statuts : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. tenu au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE où les statuts seront déposés.
Parts sociales - Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, notamment associé, conjoint, ascendant ou descendant du cédant, qu'avec l'agrément des associés par décision collective extraordinaire.
Co-gérants : Monsieur et Madame Gérard GOLDER – Marie-Paule DIETSCH, demeurant ensemble à HAGENTHAL LE HAUT (68220), 29 rue de Ferrette.

POUR AVIS
Me François BAEUMLIN
Notaire

SCI SAM

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Riedisheim du 02/09/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCI SAM. Forme sociale : Société civile. Siège social : 6 Rue de la Ceinture – 68400 RIEDISHEIM. Objet social : - l'acquisition de tout immeuble et notamment l'acquisition de l'immeuble sis au 7 Rue de la Ceinture à 68400 RIEDISHEIM - La propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles qui seront apportés à la société, acquis par elle, ou échangés, - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Co-Gérance : M. Roland HEITZ et Mme Anne HEITZ, née MOESSNER demeurant ensemble 6 Rue de la Ceinture – 68400 RIEDISHEIM. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, sauf pour les cessions consenties à des associés. Agrément donné par les associés dans la forme d'une décision collective extraordinaire. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Mulhouse.
La Co-gérance

SOCOTHERM

Par acte S.S.P. en date du 14 septembre 2024 à WITTELSHEIM, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale** : « SOCOTHERM ». **Forme** : société par actions simplifiée. **Capital social** : 3.000 euros divisé en 300 actions de 10 euros chacune. **Apports** : en numéraire uniquement. **Siège social** : 14, rue du Chevalement – 68310 WITTELSHEIM. **Objet social** : contractant général dans l'activité de rénovation énergétique. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. **Présidence** : Monsieur ERYURT Mikaïl, demeurant 32A rue de Battenheim – 68170 RIXHEIM. **Transmission des actions** : les actions ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des actions. **Immatriculation** : la société sera immatriculée au greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse.

Pour avis, le Président

BEWER SYSTEMS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
2 Rue Brunnstube 68510 UFFHEIM

Par acte SSP en date du 14 septembre 2024, il a été constitué une SARL dénommée: BeWer Systems
Objet social : L'achat et la vente de pièces mécaniques. La prestation et le conseil dans le domaine industriel
Siège social : 2 Rue Brunnstube 68510 UFFHEIM
Capital : 5 000 euros
Gérance : Monsieur WEBER Thierry, Julien, Joseph demeurant 2 Rue Brunnstube 68510 UFFHEIM,
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de Mulhouse.

mh AVOCATS
SELARL d'Avocats
inscrite au Barreau de Mulhouse
57 rue Jacques Mugnier
68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 45 10 10

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MULHOUSE (68) du 12/09/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination sociale : ALTECH GÉOTHERMIE ÉNERGIES RENOUVELABLES
- Forme sociale : Société à responsabilité limitée
- Siège social : 28, rue de la Sauge, Zone Industrielle Les Pins - 68700 CERNAY
- Objet social : la conception, l'étude, le dimensionnement, l'installation, la maintenance et le service après-vente de systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire à haut rendement et faible impact environnemental, l'achat, la vente, le négoce et l'import / export de tous matériels d'installation et équipements électriques, solaires et thermiques, le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de mise en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement, et généralement, toutes opérations, mobilières, immobilières, industrielles, commerciales et financières, se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes, annexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.
- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés,
- Capital social : 25 000 euros
- Gérance : Monsieur Marc-André KOEHNLEIN demeurant à 68200 MULHOUSE, 10 rue du Temple
- Immatriculation : la Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE
Pour avis et mention
La Gérance

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE
FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

CHERRY

Selon acte sous seing privé, en date à Rixheim du 13 septembre 2024, la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée :
FORME : Société Civile Immobilière
DENOMINATION : CHERRY
SIEGE SOCIAL : 102 Rue de l'Ile Napoléon – 68170 RIXHEIM
OBJET : l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers,
DUREE : 99 années
CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros
GERANCE : Monsieur Arnaud FELLINE demeurant 61 Avenue du Général de Gaulle – 68170 RIXHEIM
LES PARTS :
– Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
– Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés et sous réserve que les associés n'aient pas exercé leur droit de préemption.
IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE

SCI SAMOILA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Colmar du 06 septembre 2024. Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SAMOILA
Forme juridique : Société Civile Immobilière
Siège social : 77 A rue du Ladhof 68000 COLMAR
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR
Capital : 200,00 Euros
Cession de parts : avec agrément
Gérance : Mme Ramona SAMOILA demeurant 77 A rue du Ladhof 68000 COLMAR.

SERLIG

Par acte SSP en date du 09/09/2024, il a été constitué une SARL dénommée:
SERLIG
Objet social : Le négoce par tous moyens de tous produits dans le domaine de la confiserie et de tous autres produits annexes.
Siège social : 64 rue de l'île Napoléon - 68170 RIXHEIM
Capital : 1 000 euros
Gérance : Mme **Sophie HEILIG** demeurant 4 rue des Catherinettes - 67270 ALTECKENDORF
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Mulhouse.

NUMEROBIS

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 19 Rue de Village Neuf,
68128 ROSENAU

Par acte SSP en date du 6 Septembre 2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière
dénommée : **NUMEROBIS**
Objet social : l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, locaux nus ou locaux meublés
Siège social : 19 Rue de Village Neuf, 68128 ROSENAU
Capital : 1000 euros
Gérance : M. STREB - BOHLER Jean demeurant 19 Rue de Village Neuf 68128 ROSENAU (Haut Rhin)
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de MULHOUSE

OCEA Société d'Avocats
Rachel BURGER, Avocat
18, rue Métairie 68100 MULHOUSE
2, rue Concorde 68300 ST LOUIS

GUERDAL

SAS au capital de 1 000 euros
5, avenue du Général de Gaulle à
68300 SAINT-LOUIS
RCS MULHOUSE

Suivant acte SSP du 12.09.2024 il a été constitué une SASU dénommée :
GUERDAL
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 5, avenue du Général De Gaulle à 68300 SAINT-LOUIS
Objet : La Société a pour objet : Location et gestion de biens immobiliers ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; à la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; à la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet
Président : Mme Daliah GERSTENBERG demeurant 5, avenue du Général De Gaulle à 68300 SAINT-LOUIS
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de Mulhouse.

VG TALENT SOLUTIONS

SOCIETE PAR ACTIONS
SIMPLIFIEES
AU CAPITAL DE : 500.- EUROS
SIEGE SOCIAL : 5 RUE DE REIMS
68100 MULHOUSE

Suivant acte SSP du 13/09/2024 il a été constitué une SASU dénommée VG TALENT SOLUTIONS répondant aux caractéristiques suivantes:Forme:Société par actions simplifiée.Siège:5 rue de Reims 68100 MULHOUSE.Date:13 septembre 2024.Objet:La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger:Prestations de conseil et accompagnement auprès des particuliers, entreprises et collectivités. Conseil en ingénierie et recrutement;ainsi que toute opération ou prestation se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.Durée:99 années.Capital:500.- euros.Président: Monsieur Vincent GROSS,demeurant 5 rue de Reims–68100 MULHOUSE.La société sera immatriculée au R.C.S. de MULHOUSE.Pour Avis, Le Président.

PROCÉDURES COLLECTIVES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

N° RG 24/00286

N° Portalis DB2G-W-B7I-IWDU

REDRESSEMENT JUDICIAIRE AVEC ADMINISTRATEUR

La Chambre Commerciale a, par jugement en date du 04 septembre 2024, ouvert la procédure de redressement judiciaire de la S.A.S.U. ITDM ALSACE, vente pour son compte ou pour autrui - de programmations informatiques de conseils informatiques, et autres activités informatiques - d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé - activités des agences de publicité, siège social : Zac de la Fonderie 30 rue François Spoerry 68100 MULHOUSE, RCS Mulhouse 881 257 141 (21B1243)
- fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 22 janvier 2024 ;
- désigné la Selarl AJASSOCIES sis 38 rue jean Mieg 68100 Mulhouse cedex, en qualité d'administrateur avec mission d'assistance ;
- désigné la Selarl MJ AIR sis 21 rue du printemps 68100 Mulhouse cedex, mandataire judiciaire ;
Les créanciers sont invités à remettre au mandataire susnommé dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC la liste de leurs créances et les pièces justificatives. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Mulhouse, le 06 Septembre 2024
Le Greffier

MODIFICATION

WÄRTSILÄ LATIN AMERICA SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 18.029.000 €
Siège social : 28 rue Carl Hack
68100 MULHOUSE
752 207 902 RCS MULHOUSE

Des décisions de l'associé unique du 28 juin 2024 il résulte notamment :
-le non renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes titulaire venu à échéance, savoir la société PricewaterhouseCoopers Audit
-la nomination volontaire pour une durée de trois exercices de la société ZEPPELIN CONSEILS- 21B route de la Wantzenau 67800 HOENHEIM - en qualité de Commissaire aux comptes titulaire
-la nomination volontaire pour une durée de trois exercices de la société NORME AUDIT - 9B avenue Valparc 68440 HABSHEIM- en qualité de Commissaire aux comptes suppléant
-le non renouvellement du mandat de Directeur Général de M.Marc DELEGLISE et le non pourvoi à son remplacement
Modification sera faite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.

CREAGES S.A.R.L.

Société à responsabilité limitée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 68350 BRUNSTATT
4, rue du Docteur Scholer
335 309 498 RCS MULHOUSE

Non dissolution

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 29/05/2024, les associés de la société CREAGES S.A.R.L., société à responsabilité limitée au capital de 38 112,25 euros, avec siège social à 68350 BRUNSTATT, 4 rue du Docteur Scholer, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le numéro 335 309 498, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
Pour avis et mention
La Gérance

MODIFICATION

SCP Jean-Marc HASSLER - Frédéric HASSLER
Notaires Associés
14 rue du Parc
68310 WITTELSHEIM

SCI JSL

Siège : 49 rue Ewald Hirsinger
à 68840 PULVERSHEIM
RCS COLMAR 849 242 409

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la SCI JSL du 29 août 2024, que la collectivité des associés a nommé Madame Léa BAUM, demeurant à PULVERSHEIM (68840) 49 rue Ewald Hirsinger, aux fonctions de co-gérant supplémentaire de la SCI JSL et a décidé de la modification de l'objet de la SCI, comme suit : la vente (même non exceptionnelle), la mise à disposition gratuite au profit des associés, de tous biens et droits immobiliers, à l'exclusion de toute opération de nature à modifier le caractère civile et/ou entraîner son imposition à l'impôt sur les sociétés.

Pour insertion unique :
Frédéric HASSLER
Notaire

JOHN'S GARAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social :
68127 NIEDERHERGHEIM
111, Route de Sainte Croix en Plaine
RCS Colmar 831 716 220

Par décision de l'Associé unique du 28/06/2024, il a été décidé :
- Démission du co-gérant Monsieur MERTZ Francis de la société le 31/08/2024.
- Du transfert du siège social à l'adresse 2, Rue de la Béhine à 68127 Sainte-Croix-en-Plaine à effet du 01/09/2024.
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

THE LITTLE ROOF

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 68000 COLMAR
16 chemin de la Silberrunz
RCS COLMAR 910 387 612

Aux termes d'une décision en date du 10 octobre 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

SOMMA TONI & FILS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7500 .- euros
Siège Social : 10 rue de Brignais
68520 SCHWEIGHOUSE-THANN
RCS MULHOUSE 444 974 067

Transfert du siège social

Aux termes de la décision de l'assemblée générale extraordinaire, en date du 25 septembre 2023 il a été décidé de transférer le siège social du 10 rue de Brignais – 68520 SCHWEIGHOUSE-THANN au 12 rue d'Elbach – 68210 TRAUBACH-LE-BAS, à compter du même jour et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. Cette décision a été adoptée à l'unanimité des associés. Mention sera faite au RCS de Mulhouse. Pour avis, le Gérant.

Hans & associés

BOULANGERIE-PÂTISSERIE DE GRIES

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 EUR
Siège social : 68540 BOLLWILLER
3c, route de Guebwiller
908 246 929 R.C.S. Colmar

Aux termes de ses décisions en date du 26 août 2024, l'associée unique, statuant en application des dispositions de l'article L 225-248 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Mention en sera faite au RCS de Colmar.

Pour avis,
la Présidente.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE
FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

EISMO

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 10 RUE DE L'ARTISANAT - 68730 BLOTZHEIM
RCS MULHOUSE 407 902 188

Changement de commissaire aux comptes

Aux termes de décisions du 28 juin 2024, l'associé unique a constaté que le mandat de la société AUDIRHIN, ayant son siège social 1 Rue de Berlin – 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM, immatriculée au RCS de Mulhouse sous le numéro 333 720 597, Commissaire aux comptes titulaire est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux comptes. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE

NÈSOI

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 68110 ILLZACH
18, Avenue de Hollande
909 883 274 RCS MULHOUSE

Non dissolution

Aux termes de décisions en date du 26/08/2024, l'associée unique de la société NÈSOI, société par actions simplifiée au capital social de 15 000 euros avec siège social à 68110 ILLZACH, 18 Avenue de Hollande, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le n° 909 883 274, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
Pour avis et mention
La Présidente

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

CAC AUDIT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 €
Siège Social : 15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
transféré au 1 rue de Bretagne
68390 SAUSHEIM
RCS STRASBOURG 439.623.679
(2001B1364)

Aux termes d'une délibération en date du 15/07/2024, l'Assemblée Générale Mixte a :
- pris acte de la démission de M. Gérard AUVRAY de ses fonctions de co-gérant, à compter du 15/07/2024, suite à son courrier adressé à la société en date du 28/06/2024
- décidé de transférer le siège social et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts :
ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL (Ancienne mention)
Le siège social est fixé : 15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN
ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL (Nouvelle mention)
Le siège social est fixé : 1 rue de Bretagne 68390 SAUSHEIM
La Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE
Gérance : M. Thierry CAYRE demeurant 12D Rue de Bergholtz-Zell 68500 BERGHOLTZ

Pour publication légale, Avocat

GIUNTA CONSTRUCTIONS

S.A.R.L au capital de 5 000 €
Siège social : 6, rue du Markstein
68500 ISSENHEIM
RCS COLMAR 821 793 718

L'assemblée générale du 18 juin 2024 a décidé d'une réduction de capital par rachat de part en vue de leur annulation, d'un montant de 500 euros, devenue définitive le 9 août 2024. Par décision du 9 août 2024, l'associé unique a décidé d'une augmentation du capital social de 500 euros par incorporation de réserves. Le montant du capital reste fixé à 5 000 euros.

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

BROTHERS FACTORY

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 22 rue des Têtes
68000 COLMAR
transféré au 16 boulevard Tauler
67000 STRASBOURG
RCS COLMAR 499.587.921
(2007B952)

Aux termes d'une Assemblée Générale Mixte en date du 28/06/2024, il résulte que le siège social a été transféré à compter du 30/06/2024 et que l'article 4 des statuts a été modifié
ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL (Ancienne Mention)
Le siège social est fixé : 22 Rue des Têtes 68000 COLMAR
ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL (Nouvelle Mention)
Le siège social est fixé : 16 boulevard Tauler 67000 STRASBOURG

Pour publication légale, Avocat

MALEONY

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 4 Place des Dominicains
68000 COLMAR
805 217 296 RCS COLMAR

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Laurent BRAUER de ses fonctions de gérant à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Le mandat de gérance de Mme Fanny BRAUER se poursuit inchangé.

Pour avis
La Gérance

LES DEMOISELLES DU VRAC

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000 euros
59 rue Charles de Gaulle
68550 ST Amarin

Changement de Directeur Général

L'AGE du 01/07/2024 a prit acte de la démission de la directrice générale Perrine STIKER demeurant 46 rue de Durrenbach - 68830 ODEREN . Mention en sera faite au RCS de Mulhouse.

SCI BAK AVENIR

Société Civile Immobilière
au capital de 100 €
Siège social : 18, rue Furstenberger
68200 Mulhouse
RCS MULHOUSE : 835 065 236

Modifications multiples

Avis est donné par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 Août 2024,
il a été décidé :
L'assemblée générale nome Monsieur CALISKAN Ahmet Bahadir, né le 23.07.1976 à Bogazliyan (Turquie), de nationalité turque, demeurant 1 rue de Bruxelles 90 000 Belfort.
, en qualité de nouveau gérant de la société à compter du 30 Août 2024 et pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur AYDOGAN Kaya pour les motifs suivants : Raison personnelle.
Le siège social de la société actuellement situé à 18, rue Furstenberger 68200 Mulhouse, est transféré au 7 rue des Tilleuls 90800 Argiésans, ce à compter du 30 Août 2024.
La SCI BAK AVENIR sera désormais immatriculée au RCS de Belfort
Les statuts sont modifiés en conséquence.

LE GERANT

SCP Claude BAUER, Pascal MENDEL & David BAUER
Notaires associés
23 rue du Périgord
68270 WITTENHEIM

SOCIETE CIVILE ITAP

S.C.I. au capital de 453.500,00 Euros
6 rue Jeanne d'Arc 68720 ZILLISHEIM
RCS MULHOUSE 398 154 914

Aux termes d'un acte contenant réduction de capital avec attribution d'actif reçu par Maître David BAUER, notaire à WITTENHEIM, le 9 septembre 2024, il a été effectuée une réduction de capital social suite à retrait d'actif. L'ancien capital de 650.000,00 Euros a été ramené à 453.500,00 Euros, divisé en 1814 parts de 250.00 Euros chacune.

Pour avis
Le notaire.

mh AVOCATS
SELARL d'Avocats
inscrite au Barreau de Mulhouse
57 rue Jacques Mugnier
68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 45 10 10

TFK DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 54000 NANCY
357, Avenue de la Libération
Transféré : 68110 ILLZACH
18, Avenue de Hollande
751 643 396 - RCS NANCY
RCS MULHOUSE en cours

Transfert du siège social

Par décisions unanimes en date du 31/07/2024, la collectivité des associés de la société TFK DEVELOPPEMENT a décidé de transférer le siège social de 54000 NANCY, 357 Avenue de la Libération, à 68110 ILLZACH, 18 Avenue de Hollande, avec effet à compter du même jour et a décidé de modifier la rédaction de l'article 4 des statuts.
En conséquence, la société qui est immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 751 643 396 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de MULHOUSE.
Rappel des mentions concernant la Présidente : la société B.K. & A., avec siège à 68110 ILLZACH, 18 Avenue de Hollande, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 440 140 200.

Pour avis et mention
La Présidence

HELIOS

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 44, rue Franklin
68200 MULHOUSE
828 452 250 RCS MULHOUSE

Non dissolution

Aux termes de décisions en date du 31/07/2024, l'associée unique de la société HELIOS, société par actions simplifiée au capital social de 15 000 euros avec siège social à 68200 MULHOUSE, 44 rue Franklin, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le n° 828 452 250, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
Pour avis et mention
La Présidente

DEXERIS CONSEILS
Expertise comptable - Audit
Fiscalité - Juridique
68802 THANN - 68200 MULHOUSE
68440 HABSHEIM
Tél : 03.89.37.12.08

ASSOCIATION MEDICALE DES DOCTEURS OESTERLE KOEGLER ET VILBOIS

Société civile de moyens
au capital de 304.90 euros
Siège : 40 rue de la 1ère armée
68790 MORSCHWILLER-LE-BAS
417 888 377 RCS MULHOUSE

Modifications multiples

Selon délibération de l'assemblée générale en date du 31 mars 2024, les associés de la société ont décidé :
- De constater la démission de Madame Bénédicte Oesterlé-Sutter de sa qualité de co-gérante de la société
- De modifier la dénomination sociale de la société comme suit : «Association médicale des Docteurs Koegler et Vilbois»
- De réduire le capital social de la société de 106.71 euros correspondant aux parts de Madame Oesterlé-Sutter, pour le ramener ainsi à la somme de 198.19 euros. Cette réduction de capital avec annulation des parts n'est pas motivée par des pertes. A défaut d'opposition dans le délai légal, la réduction de capital a été entérinée par l'assemblée générale en date du 4 août 2024.
- Les articles trois (3) «dénomination sociale», sept (7) «apports» et huit (8) « capital social» des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Mulhouse.

Pour avis, la gérance

PERSÉE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 68110 ILLZACH
18, Avenue de Hollande
982 314 833 RCS MULHOUSE

Non dissolution

Aux termes de décisions en date du 26/08/2024, l'associée unique de la société PERSÉE, société par actions simplifiée au capital social de 15 000 euros avec siège social à 68110 ILLZACH, 18 Avenue de Hollande, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le n° 982 314 833, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
Pour avis et mention
La Présidente

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE
FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SELARL DR M. RITZ

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 Rue de Bâle
68180 HORBOURG-WIHR
Transféré : 21 rue de Walbach
68230 WIHR-AU-VAL
RCS de COLMAR - 845 153 642

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 28.06.2024, le siège social a été transféré avec effet rétroactif au 02.01.2024 et l'article 4 des statuts a été modifié.
D'où la modification suivante apportée aux mentions antérieurement publiées :
Ancienne mention :
Le siège social est fixé : 4 rue de Bâle – 68180 HORBOURG-WIHR
Nouvelle mention :
Le siège social est fixé : 21 rue de Walbach – 68230 WIHR-AU-VAL
Le reste de l'article demeure inchangé
Mention sera faite au RCS de Colmar.

Le gérant

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE
FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SCI BOIS SCHMITT

Société civile immobilière
Au capital de 1 524.49 €
Siège social :82 Route de Colmar
68920 WINTZENHEIM
RCS COLMAR – 397 435 702

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération en date du 30.09.2023 et suite au décès de Monsieur Bernard SCHMITT en qualité de co-gérant, Madame Christine SCHMITT assumera seul les fonctions de gérante avec effet au 04.12.2022.
Mention sera faite au RCS de Colmar

SCI LA LICORNE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 rue de Soultz
68700 UFFHOLTZ
451 371 058 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 01 août 2024 a décidé de transférer le siège social du 20 rue de Soultz 68700 UFFHOLTZ au 25 rue d'Auvergne 68700 CERNAY et ce à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
La Gérance

FONDS DE COMMERCE

Location gérance

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er août 2024, la société SAVEURS & CHOCOLATS AND CO, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, dont le siège social est à COLMAR (68000), 15 rue des Serruriers, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de COLMAR sous le n°802 467 852 a confié à la société KMY'CHOC, Société par actions simplifiée, au capital de 1 000 € dont le siège social est à COLMAR (68000), 15 rue des Serruriers, immatriculée au Registre du commerce et des Société de COLMAR sous le numéro 930 382 601, l'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de vente de chocolats situé à COLMAR (68000), connu sous le nom de "JACQUES BOCKEL" ;
La présente location-gérance a été consentie et acceptée pour une durée ferme d'une année à compter du 1er août 2024, renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.

Maître Sabine DE CIAN
Notaire
33 boulevard Léon Gambetta
68100 MULHOUSE
Tél 03 89 54 20 40

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Sabine DE CIAN, sus-nommé le 17 septembre 2024, enregistré au SIE MULHOUSE, la Société dénommée **CONTROLE TECHNIQUE DU KALIGONE**, Société par actions simplifiée au capital de 3000 €, dont le siège est à KINGERSHEIM (68260), 60 rue de Guebwiller, identifiée au SIREN sous le numéro 809024789 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE a cédé à la société dénommée **CONTROLE TECHNIQUE KINGERSHEIM**, Société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège est à KINGERSHEIM (68260), 60 rue de Guebwiller, identifiée au SIREN sous le numéro 983566738 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE, un fonds de commerce de contrôle technique de véhicules de moins de 3,5 tonnes sis à 68260 KINGERSHEIM, 60 rue de Guebwiller, lui appartenant, connu sous le nom commercial AUTOVISION CONTROLE TECHNIQUE, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE, sous le numéro 809024789, moyennant le prix de CENT CINQUANTE MILLE EUROS(150.000,00 EUR), s'appliquant :
• aux éléments incorporels pour CENT VINGT-NEUF MILLE TROIS CENTS EUROS (129.300,00 EUR),
• au matériel pour VINGT MILLE SEPT CENTS EUROS (20.700,00 EUR).
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature de l'acte de vente.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en la forme légale en l'Etude de Me Sabine DE CIAN, notaire à MULHOUSE (68100), où domicile a été élu à cet effet, et au plus tard dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

Pour unique insertion
Le Notaire

RADIATION

EQUI'LOGIS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 rue de Franken
68130 ZAESSINGUE
982 074 593 RCS MULHOUSE

Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 25 juillet 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 juillet 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Anthony GUNTY, demeurant 5 rue de Franken – 68130 ZAESSINGUE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Président

BPI

Société par Actions Simplifiée
en liquidation
Capital de 1.000 Euros
Siège social : MOOSCH (68690)
29, rue du Général de Gaulle
840 608 921 R.C.S. MULHOUSE

Dissolution

L'AGE du 31 août 2024 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du 31 août 2024 à minuit et sa liquidation amiable. Monsieur Jean-Marie BRUETSCHY demeurant à BOURBACH-LE-BAS (68290) 4, rue des Jardins, a été nommée liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé à MOOSCH (68690) 29, rue du Général de Gaulle. La correspondance et les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE en annexeau RCS.

Pour avis

A.H. INGENIERIE

Société par Action Simplifiée
en liquidation
au capital de 10.000 Euros
6 Rue des Clefs
68000 COLMAR
RCS COLMAR 851 639 286

Aux termes d'une délibération en date du 28 Juin 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, a décidé la dissolution anticipée de la Société, et ce à compter de ce même jour, et à sa mise en liquidation.
A été nommé liquidateur Monsieur Alexandre HELFTER demeurant 48 Route de Colmar à INGERSHEIM (68040) avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société, soit au 6 Rue des Clefs à COLMAR (68000) adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de COLMAR.

Pour avis, le Liquidateur

ALSAVIA SÀRL

au capital de 110 000 euros
4 rue du Burlat 68260 KINGERSHEIM
SIREN 537 836 496

Dissolution

Le 12 septembre 2024, l'Assemblée Générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 septembre 2024. M Daniel AAB demeurant 4 rue du Burlat 68260 KINGERSHEIM, a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 4 rue du Burlat 68260 KINGERSHEIM.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Mulhouse.

TROPICAL PIZZA

Société par Actions Simplifiée
en liquidation
Capital : 1.000 Euros
Siège social :
BOURBACH-LE-BAS (68290)
4, rue des Jardins
902 030 667 R.C.S. MULHOUSE

L'AGE du 31 août 2024 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du 31 août 2024 à minuit et sa liquidation amiable. La société BRUETSCH INVEST SARL, au capital de 1.000,00 Euros, ayant son siège social à BOURBACH-LE-BAS (68290) 4, rue des Jardins,immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le n° 801 450 016, a été nommée liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé à BOURBACH-LE-BAS (68290) 4, rue des Jardins. La correspondance et les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE en annexe au RCS.

Pour avis

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE
FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

TRANSPORTS FINCK

Société à responsabilité limitée
Société en Liquidation
au capital de 45 731,71 euros
Siège social : 9 A Rue Joseph Vogt
68290 NIEDERBRUCK
RCS MULHOUSE - 392 178 893

Clôture de liquidation

Aux termes des décisions en date du 11.09.2024, l'assemblée générale après avoir entendu le rapport du liquidateur, a :
-approuvé les comptes de liquidation,
-déchargé Monsieur Jean-Michel FINCK demeurant 15 Rue Joseph Vogt – 68290 NIEDERBRUCK, de son mandat de liquidateur et lui a donné quitus de sa gestion,
-constaté la clôture des opérations de liquidation au 11.09.2024,
-décidé la répartition du produit net.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de MULHOUSE.
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

RADIATION

STEAK HOUSE ALLIANCE

Société par Actions Simplifiée
(En liquidation)
au capital de 1000 €
Siège social : 4, rue du Jura
68350 Brunstatt
RCS MULHOUSE :915 110 308

Dissolution

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 août 2024, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 23 août 2024 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé Madame DINGER Seldal épouse GONEN en qualité de liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé au 1, rue des Écureuils 68130 Altkirch.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.
Mention sera faite au RCS de Mulhouse.
Pour avis
Le Liquidateur

AU LION D'OR

Société à responsabilité
au capital de 15 244,90 €
Siège social : 49 rue Principale
68480 ROPPENTZWILLER
RCS MULHOUSE 414 118 596

Les associés ont décidé, en date du 28 août 2024, la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation. M. Thierry ANSELME demeurant 4 rue des Alouettes à 68560 HIRSINGUE a été nommé Liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au R.C.S de Mulhouse.

BETON SCIAGE STRASBOURG

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 8.000 Euros
Siège social : BUHL (68530)
Zone artisanale – 2, rue de la Fabrique
499 667 061 R.C.S. COLMAR

L'actionnaire unique, en date du 30 juin 2024 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat de liquidateur à Monsieur Christian WIECZOREK demeurant à BUHL (68530) Zone artisanale – 2, rue de la Fabrique et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30 juin 2024. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR en annexe au RCS.
Pour avis

LS CONSULT

Société à responsabilité Limitée
au capital de 2.000 Euros
10 rue des Alpes
68840 PULVERSHEIM
RCS COLMAR 884 148 933

Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 16 Août 2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Mme Stéphanie THIERBACH, demeurant 10 rue des Alpes – 68840 PULVERSHEIM, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 10 rue des Alpes – 68840 PULVERSHEIM.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

STUDIO PHILIPPE

Société par actions simplifiée
au capital de 16 000 euros
Siège social : 3 rue Henri Dunant,
68200 MULHOUSE
438 296 345 RCS MULHOUSE

Dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 09 août 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 14 août 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Philippe RAEDERSTORFF demeurant 3 rue du Réservoir 68720 FLAXLANDEN, exercera les fonctions de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et agir pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Président

FM DIFFUSION

EURL au capital de 1 000 €
en liquidation depuis le 31 janvier 2024
3, rue des Romains
68630 BENNWIHR
RCS COLMAR N°803 143 536

Clôture de liquidation

Le 30 juin 2024, l'associé unique a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal d'Instance de Colmar.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE
FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SNC DU COTEAU DU SOMMERBERG

Société en Nom Collectif
Société en Liquidation
au capital de 200 euros
Siège social :12 rue de l'Ecole
68740 ROGGENHOUSE
RCS COLMAR – 821 386 471

Clôture de liquidation

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11.09.2024, réunie au 12 Rue de l'école -68740 ROGGENHOUSE, il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur l'EURL JACKY BOESCH MDB ayant son siège social 12 rue de l'Ecole – 68740 ROGGENHOUSE, RCS COLMAR 492 041 108, ont :
-Approuvé les comptes de liquidation ;
-Donné quitus au Liquidateur et l'ont déchargé de son mandat ;
-Constaté la clôture des opérations de liquidation au 11.09.2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Colmar.
Mention sera faite au RCS de Colmar

BOUCHERIE EDEL

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 1 rue Saint-Maurice
68116 GUEWENHEIM
Siège de liquidation :
1 rue Saint-Maurice
68116 GUEWENHEIM
303 448 211 RCS MULHOUSE

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2024 au 1 rue Saint-Maurice, 68116 GUEWENHEIM, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Fabienne EDEL, demeurant 1 rue Saint-Maurice, 68116 GUEWENHEIM, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

S.A.S. JL RUNSER CHAUFFAGE SANITAIRE

en liquidation
4 rue de Schweighouse
68700 ASPACH-LE-BAS
au capital de 7 500 euros
RCS Mulhouse 481 416 493

Les associés ont prononcé par AGE du 31.12.2022 la clôture des opérations de liquidation. Le procès-verbal de clôture de liquidation et des comptes définitifs arrêtés au 31.12.2022 sera déposé au R.C.S.

DIVERS

SCP Jean-Marc HASSLER - Frédéric HASSLER
Notaires Associés
14 rue du Parc
68310 WITTELSHEIM

AVIS DE DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 septembre 2011
Monsieur Etienne Marie BOPP, en son vivant ouvrier d'usine en retraite, demeurant à BALDERSHEIM (68390) 14 rue des Lys.
Né à MULHOUSE (68100), le 29 avril 1933.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Etienne CHEVROLET, Notaire à WITTELSHEIM 14, rue du Parc, le 2 septembre 2024 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Etienne CHEVROLET, notaire à WITTELSHEIM référence CRPCEN : 68048, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Société Civile Professionnelle
"Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER & Hélène SIFFERT-KLUSKA, notaires associés"
76 Rue du 3ème Zouave
BP 76
68132 ALTKIRCH CEDEX
Tél. : 03.89.40.97.11

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Arthur MANNENC, Notaire au sein de la SCP «Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER & Hélène SIFFERT-KLUSKA, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à ALTKIRCH (Haut-Rhin), 76 Rue du 3ème Zouave, le 12 septembre 2024 ;
M. Raymond Eugène HAEFFELE et Mme Liliane Barbara FOUR, dt à HERRLISHEIM PRES COLMAR, 1 rue Saint Paul.
Initialement mariés sous le régime de la communauté de biens réduites aux acquêts aux termes de leur contrat reçu par Me REMOND alors notaire à COLMAR le 17 avril 1968 préalable à leur union célébrée en la mairie de PFAFFENHEIM, le 4 mai 1968 ; mais ayant adopté le régime de la communauté universelle aux termes d'un acte reçu par Me Alfred KNITTEL alors notaire à ROUFFACH, le 21 octobre 1991, homologué par le TGI de COLMAR, le 8 janvier 1992, ont conservé pour l'avenir le régime de la communauté universelle mais ont modifié la convention de la manière suivante :
- attribution de la moitié en pleine propriété et l'autre moitié en usufruit, à l'époux survivant ;
- attribution de la moitié en nue-propriété aux héritiers de l'époux prédécédé.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois et devront être notifiées par lettre RAR avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, Notaire à ALTKIRCH.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de convention au Tribunal Judiciaire.
POUR AVIS
Me Arthur MANNENC
Notaire

VILLE DE COLMAR

Appel à candidatures pour la location de terres agricoles communales par Bail Rural à clauses Environnementales (BRE)
COLMAR – Lieudit « HERTEN »

La Ville de Colmar propose à la location des parcelles agricoles situées sur les emprises cadastrales suivantes :

Section / Parcelle	Surface (ares)
KS 1	170
KS 38	200
KW 7	370
KW 110	71

Les candidatures seront examinées en privilégiant les dossiers mettant en avant :
- l'installation d'un jeune agriculteur,
- l'implantation et la gestion agro-écologique d'une prairie permanente,
- le développement durable de l'exploitation et la certification en agriculture biologique.

Calendrier de l'appel à candidature :
Les dossiers de candidature sont à déposer **avant le 15 novembre 2024 - 12h00**
- par courrier :
Service Ressources et Transition des Espaces Naturels
Mairie de Colmar
1 place de la Mairie
68021 Colmar Cedex
- ou par mail à : domaine.rural@colmar.fr
avec la mention « AAC Riedbrunnen_NOM + Prénom »
Comité de sélection et invitation à une visite collective : Novembre 2024.
Date de signature du bail et entrée sur les parcelles : Décembre 2024 – Janvier 2025.
L'appel à candidature ainsi que le dossier de candidature sont disponibles :
sur le site internet de la ville de Colmar et de Colmar Agglomération - rubrique actualités : www.colmar.fr et www.agglo-colmar.fr
Le Maire
Eric STRAUMANN

Retrouvez
PHR
VOTRE HEBDO RURAL
sur internet
www.phr.fr

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Marie KELLER-NOTTER, Notaire à BELFORT, 17 rue Dreyfus Schmidt, CRPCEN 90015, le 11 septembre 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens entre : Monsieur Jacques Marcel KROPP, retraité, et Madame Marie-Odile Monique BOHL, retraitée, demeurant à RIEDISHEIM (68400) 21 allée des Écureuils. Monsieur est né à MULHOUSE (68100) le 15 novembre 1958, Madame est née à MULHOUSE (68100) le 2 février 1959. Mariés à la mairie de BRUNSTATT (68350), le 27 juillet 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant opté depuis pour le régime de la séparation de biens aux termes d'un acte reçu par Maître Catherine JOURDAIN, notaire à MULHOUSE, le 25 novembre 2009. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion Le notaire.

Me Anne BROGLE
Notaire associé de la Société Civile Professionnelle
" Nathalie HEIM-CHASSIGNET et Anne BROGLE "
Notaires
11, Route de Thann
B.P 60067
68132 ALTKIRCH Cedex
Tél. : 03.89.40.90.54

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Anne BROGLE, notaire associé à ALTKIRCH, le 13 septembre 2024, Monsieur Thierry Jean Armand Joseph WEYH et son épouse, Madame Christine Marcelle Michèle HOURRIER demeurant ensemble à LARGITZEN (68580), 14 rue de Seppois, mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ou postérieur à leur union célébrée à la mairie de CROIX (90100), le 20 décembre 1986, ont adopté le régime de la communauté universelle de biens, avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant. Les oppositions sont à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Anne BROGLE², notaire associé à ALTKIRCH.
Pour avis et mention
Anne BROGLE
Notaire

NOTAIRES, AVOCATS, EXPERTS-COMPTABLES
- SAISIE LIBRE PAR COPIER/COLLER
- PROGRAMMATION DE LA DATE DE PARUTION
- SAISIE SIMULTANÉE DE PLUSIEURS UTILISATEURS
- ARCHIVAGE DE VOS ANNONCES
- DEVIS INSTANTANÉ À LA SAISIE
- ATTESTATION DE PARUTION À LA COMMANDE
- JUSTIFICATIF DE PARUTION TÉLÉCHARGEABLE
- AVANTAGES COMMERCIAUX
03 89 20 98 50
annonce@phr.fr